

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>					
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
MILANO - SIREN : 840424261			*** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ***		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
<b>B ACTIVITÉ</b>					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		<input type="checkbox"/>
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b>					
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit	23 217
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%		<input type="checkbox"/>	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%				
<b>2. Plus-values</b>					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quinquies)			
<b>3. Abattements sur le bénéfice et exonérations</b>					
Entreprise nouvelle, art 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art.44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté, art 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité art.44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i>	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
<b>4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer</b>					
dans le secteur productif, art 244 <i>quater</i> W (cocher la case)					<input type="checkbox"/>
<b>D IMPUTATIONS</b>					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b>					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
<b>F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ</b>					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
<b>G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4</b>					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre :					<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre :					<input type="checkbox"/>
3 - Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
<b>H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		
<b>COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA</b>			Visa : CGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>
Examen de conformité fiscale (ECF)		<input type="checkbox"/>	Nom du prestataire ECF		

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS  
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD**

ADAPTÉ À LA  
TÉLÉDÉCLARATION  
PAR TELEDEC.FR

		Si déposé néant, cochez la case :	<input checked="" type="checkbox"/>			
<b>I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS</b>						
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même	<b>a</b>				
	payées par un établissement chargé du service des titres	<b>b</b>				
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:		<b>c</b>				
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		<b>d</b>				
Montant des autres distributions:		<b>e</b>				
		<b>f</b>				
		<b>g</b>				
		<b>h</b>				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		<b>i</b>				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		<b>j</b>				
Montant des revenus répartis	<b>Total (a à h)</b>					
<b>J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS</b>						
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées			
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
		Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
<b>K DIVERS</b>						
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)						
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
<b>L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION</b>						
Rémunérations	Montant brut des salaires ( hors apprentis et handicapés)					
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages					
	MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %		
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
	MVLT réalisée au cours de l'exercice					
	MVLT restant à reporter					
<b>M OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS</b>						
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice						
Nombre de reçus délivrés						

# 1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024



N° 15948 \* 06

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)  
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TÉLÉDEC.FR

Désignation de l'entreprise   MILANO - SIREN : 840424261					Néant <input type="checkbox"/>				
Durée de l'exercice en nombre de mois   12					Durée de l'exercice précédent   12				
<b>ACTIF</b>					Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Exercice N clos le 31/12/2023	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial				010	29 722	012		29 722
	Immobilisations incorporelles - Autres				014	1 990	016	1 690	300
	Immobilisations corporelles				028	13 736	030	13 378	358
	Immobilisations financières (1)				040	2 400	042		2 400
	<b>TOTAL I (5)</b>				<b>044</b>	<b>47 848</b>	<b>048</b>	<b>15 069</b>	<b>32 779</b>
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production				050		052		
	Stocks marchandises				060	553	062		553
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		066		
	Créances (2) clients et comptes rattachés				068	651	070		651
	Créances autres (3)				072	4 006	074		4 006
	Valeurs mobilières de placement				080		082		
	Disponibilités				084	5 124	086		5 124
Charges constatées d'avance				092		094			
<b>TOTAL II</b>				<b>096</b>	<b>10 333</b>	<b>098</b>		<b>10 333</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>					<b>110</b>	<b>58 181</b>	<b>112</b>	<b>15 069</b>	<b>43 112</b>
<b>PASSIF</b>					Exercice N NET				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel							120	60 000
	Ecart de réévaluation							124	
	Réserve légale							126	
	Réserves réglementées							130	
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...)						131	132	
	Report à nouveau							134	-46 020
	Résultat de l'exercice							136	8 927
	Subventions d'investissement							137	
	Provisions réglementées							140	
	<b>TOTAL I</b>							<b>142</b>	<b>22 907</b>
Provisions pour risques et charges							<b>TOTAL II</b>	<b>154</b>	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées							156	8 152
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164	
	Fournisseurs et comptes rattachés							166	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)				169	6 343		172	11 212
	Comptes courants d'associés							173	
	Autres dettes							175	841
	Produits constatés d'avance							174	
<b>TOTAL III</b>							<b>176</b>	<b>20 205</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>								<b>180</b>	<b>43 112</b>
REVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice		182 47 848
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice		184

2. **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-B-SD 2024  
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise MILANO - SIREN : 840424261				☐		
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>				N clos le 31/12/2023		
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	209	210		
Production vendue biens			215	214	64 285	
Production vendue services			217	218		
Production stockée				222		
Production immobilisée				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230		
<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>				232	64 285	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	17 347	
Variation de stock (marchandises)				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240	173	
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier		242	15 659	
		immobilier				
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)	243	244		
Rémunérations du personnel				250	19 063	
Charges sociales				252	931	
Dotations aux amortissements		dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255	254	1 086	
Dotations aux provisions				256		
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger	259	262	833	
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles	260			
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>				264	55 093	
<b>1 - Résultat d'exploitation (I - II)</b>				270	9 192	
Produits financiers		(III)		280		
Produits exceptionnels		(IV)		290		
Charges financières		(V)		294	107	
Charges exceptionnelles		(VI)	347	300	158	
			348			
Impôts sur les bénéfices		(VII)		306		
<b>2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)</b>				310	8 927	
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>			Reporte le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2	312	8 927	
				314		
<b>RÉINTEGRATIONS</b>	Rémunérations et avantages personnels non déductibles			316		
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles			322		
	Impôts et taxes non déductibles			324		
	Divers dt intérêts excédentaires	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier		(Part de loyers de réintégration)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
<b>DÉDUCTIONS</b>	Entreprise nouvelle	986	Zone franche urbaine	987	342	
	Reprise d'entreprise en difficulté	981	Jeune entreprise innovante	989		
	Zone restruct. défense	127	Zone revitalisation rurales	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	ZFANG 44 quaterdecies	345	Zone de développement prioritaire	993		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD	992				
	Créance report en arrière du déficit			346	350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641		
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649			
<b>Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs</b>			Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	8 927	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356		
Déficits antérieurs reportables			46 020	360	32 144	
<b>Résultat fiscal après imputation des déficits</b>			Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	372	
					23 217	

3. **IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES**

Désignation de l'entreprise <u>MILANO - SIREN : 840424261</u>										Néant <input type="checkbox"/>	
<b>I IMMOBILISATIONS</b>		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	29 722	402		404		406	29 722		
	Autres	410	1 990	412		414		416	1 990		
Terrains		420		422		424		426			
Constructions		430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440	8 900	442		444		446	8 900		
Installations générales, aménagements divers		450	2 146	452		454		456	2 146		
Matériel de transport		460	700	462		464		466	700		
Autres immobilisations corporelles		470	1 990	472		474		476	1 990		
Immobilisations financières		480	2 400	482		484		486	2 400		
<b>TOTAL</b>		490	47 848	492		494		496	47 848		
<b>II AMORTISSEMENTS</b>		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	1 033	502		504	657	504		506	1 690
Terrains		510		512		514		514		516	
Constructions		520		522		524		524		526	
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530	8 900	532		534		534		536	8 900
Installations générales, aménagements divers		540	1 359	542		544	429	544		546	1 788
Matériel de transport		550	700	552		554		554		556	700
Autres immobilisations corporelles		560	1 990	562		564		564		566	1 990
<b>TOTAL</b>		570	13 982	572		574	1 086	574		576	15 068
<b>III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR</b>											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%		0%		
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
<b>TOTAL</b>	578	580	582	584	586	581	587	587	589		
Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594	594	595		
<b>TOTAL</b>					596	585	597	597	599		

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise <u>MILANO - SIREN : 840424261</u>								Néant <input type="checkbox"/>	
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>		<b>682</b>		<b>684</b>		<b>686</b>	
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
						Dotations		Reprises	
Fonds commercial						681		683	
Autres immobilisations incorporelles						700		705	
Terrains						710		715	
Constructions						720		725	
Installations techniques, matériel et outillage						730		735	
Installations générales agencements aménagements divers						740		745	
Matériel de transport						750		755	
Autres immobilisations corporelles						760		765	
<b>TOTAL</b>						<b>770</b>		<b>775</b>	
<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>									
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes								
2									
3									
4									
5									
6									
<b>TOTAL à reporter</b>								<b>780</b>	
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent								982	46 020
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)								982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice								982 ter	
Déficits imputés								983	32 144
Déficits reportables								984	13 876
Déficits de l'exercice								860	23 217
<b>Total des déficits restant à reporter</b>								<b>870</b>	<b>37 093</b>
<b>III DIVERS</b>									
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325		381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326		380	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	6 346
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	4 006
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : MILANO - SIREN : 840424261		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023		Données en nombre de mois : 12	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	64 285
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
<b>TOTAL 1</b>		<b>106</b>	<b>64 285</b>
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
<b>TOTAL 2</b>		<b>144</b>	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats		121	17 640
Variation négative des stocks		145	173
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	5 466
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	9 900
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	833
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
<b>TOTAL 3</b>		<b>152</b>	<b>34 013</b>
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	30 272
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	30 272
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	<input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	160
Date de cessation			186

6. **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

Néant

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | MILANO - SIREN : 840424261 |

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	6000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :							
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :							
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :							
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :							
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :							
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :							
Titre		Monsieur		Nom complet		OUHIBA BADREDDINE	
Nom marital				% de détention		100 Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		31/08/1981		N° Département		99	
				Commune		MEDENINE	
						Pays	
						TUNISIE	
Adresse :							
163 AVENUE HENRI GINOUX							
92120 MONTROUGE							
FRANCE							
Titre		Nom complet					
Nom marital				% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date				Commune		Pays	
		N° Département					
Adresse :							

7. **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
 dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | MILANO - SIREN : 840424261

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905
Forme juridique .....	Dénomination .....	% de détention .....
N° SIREN (si société établie en France) .....	.....	.....
Adresse :		
Forme juridique .....	Dénomination .....	% de détention .....
N° SIREN (si société établie en France) .....	.....	.....
Adresse :		
Forme juridique .....	Dénomination .....	% de détention .....
N° SIREN (si société établie en France) .....	.....	.....
Adresse :		
Forme juridique .....	Dénomination .....	% de détention .....
N° SIREN (si société établie en France) .....	.....	.....
Adresse :		
Forme juridique .....	Dénomination .....	% de détention .....
N° SIREN (si société établie en France) .....	.....	.....
Adresse :		



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD  
(2024)



N° 15252\*10  
ADAPTÉ À LA  
TÉLÉDÉCLARATION  
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 ou Année : 2023	
Dénomination de l'entreprise : MILANO	Néant <input checked="" type="checkbox"/>
SIREN de l'entreprise : SIREN : 840424261	PME au sens communautaire <input type="checkbox"/>
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
<b>CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES</b>	
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD	
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD	
Autres créances non reportable et non restituables	
<b>CRÉANCES REPORTABLES</b>	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD	
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9 %) + (ligne 2 x 9 %) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD	
dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)	
<b>CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE</b>	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)	

